

J'ATTAQUE!

**Comment l'Allemagne
tente d'affaiblir
durablement la France
sur la question de
l'énergie**



MAI 2021

J'ATTAQUE!

L'**Ecole de Guerre Economique** a décidé de créer un **nouveau support de production de connaissances**. La diversité croissante des travaux et exercices menés au sein de l'EGE nous encourage à voir plus loin.

Jusqu'à présent, l'EGE s'exprimait par le biais de sites internet : **ege.fr** auquel il a été intégré le site **infoguerre.fr**, sans oublier deux sites qui viennent en appui à notre démarche : **epge.fr**, le site de l'**Ecole de Pensée de la Guerre Economique** et **portail-ie.fr** animé par des étudiants de l'**EGE** et de l'**AEGE**.

De manière épisodique, nous avons publié des **rapports d'alerte et de vigilance** sur des thèmes d'actualité.

En **2020**, la publication des premiers numéros des **Cahiers de la Guerre économique** en version numérique et imprimée, est venue compléter notre offre.

Le point commun à ces différents canaux de diffusion était de rester centré sur nos objectifs pédagogiques, c'est-à-dire les **différentes déclinaisons du management de l'information dans un contexte de rapport de force**.

Un des axes très innovants de l'EGE est la **guerre de l'information**. Chaque année, l'EGE organise des **exercices sur des cas réels** que nous choisissons en fonction de leur légitimité. Jusqu'à présent, nous n'avons pas communiqué sur leur nature et sur leurs résultats.

Compte tenu de l'importance croissante que prend aujourd'hui cette **dimension informationnelle de la confrontation** entre Etats, entreprises et représentants de la société civile, la direction de l'EGE a pris la décision de lancer **les dossiers « J'attaque »** dont la finalité est d'**initier un débat sur un enjeu de portée stratégique** sur le plan national ou international.

Cette nouvelle publication dont la périodicité sera à minima annuelle sera sur support numérique et imprimé.

Le premier dossier « J'attaque » est intitulé : **Comment l'Allemagne tente d'affaiblir durablement la France sur la question de l'énergie**.

« J'attaque ! »

Comment l'Allemagne tente d'affaiblir durablement la France sur la question de l'énergie ?

Durant ces dernières décennies, la France n'a pas toujours su contrer les stratégies des puissances qui avaient adopté une posture de guerre économique, y compris chez nos partenaires les plus proches. Le dossier de l'énergie est devenu un cas d'école au niveau de l'Union européenne sur la manière dont l'Allemagne a su faire prévaloir ses intérêts aux dépens de certains États membres.

Un de nos principaux points faibles est de ne pas avoir su déjouer les stratégies allemandes d'encerclement cognitif au sein des institutions européennes ainsi que l'instrumentalisation d'une partie des acteurs de la société civile qui sont investis sur le débat de l'environnement. Il est urgent de ne plus subir ce type de manipulation des esprits qui dissimule la défense d'intérêts de puissance derrière une moralisation de façade de la transition écologique.

Christian Harbulot

Directeur de l'Ecole de Guerre Economique

Table des matières

Introduction	5
PARTIE I :	7
La politique allemande de l'énergie : chronique d'une construction historique établie sur un traumatisme	7
La construction d'une peur associée au nucléaire militaire	7
§1. La Seconde Guerre Mondiale : prémices d'un traumatisme	7
§2. L'instrumentalisation de la peur allemande par les Soviétiques	7
L'Energiewende : construction d'une politique énergétique basée sur les énergies renouvelables	7
§1. Aux origines de la politique énergétique allemande : l'EnergieWende	7
§2. La création d'une alliance influente : la naissance du parti des Verts	8
§3. Les énergies renouvelables au cœur de la transition énergétique et économique allemande	8
L'abandon progressif du nucléaire au profit des énergies renouvelables	9
§1. Le soutien de la filière des énergies renouvelables aux dépens du nucléaire allemand	9
§2. Fukushima : l'abandon définitif du nucléaire	9
PARTIE II :	11
Les faits reprochés à l'Allemagne : l'égoïsme stratégique pour assurer le succès de sa transition énergétique	11
Les voisins de l'Allemagne assurent la réussite technique de l'Energiewende	11
Les manipulations autour de la politique européenne de l'énergie	12
§1. Soutenir le développement des interconnexions électriques entre Etats européens afin de pouvoir exporter l'électricité allemande	12
§2. La libéralisation du marché européen de l'énergie au service du modèle allemand	12
§3. La vampirisation des fonds européens au profit du modèle énergétique allemand	13
Le discret mais puissant réseau de lobbyistes allemands à Bruxelles	14
§1. Le verrouillage des institutions stratégiques européennes	14
§2. La communauté de lobbying allemande à Bruxelles : une organisation décentralisée d'une redoutable efficacité	15
§3. Le noyautage des institutions européennes par les industriels allemands	16
PARTIE III :	18
Les points sombres du "modèle de transition écologique" allemand en Europe	18
Les débats autour de la Taxonomie "verte" européenne	18
§1. N'est considéré "vert" que ce qui arrange l'Allemagne : assurer la continuité de la mainmise allemande sur les subventions européennes	18
§2. Le gaz comme "énergie verte" dans la taxonomie européenne ?	19
L'Allemagne et le gaz : talon d'Achille ou instrument de puissance ?	19
§1. L'alliance énergétique avec Moscou : un non-respect du principe de sécurité énergétique de l'Union ?	19
§2. Le gaz russo-allemand : vers de nouveaux risques de dépendance ?	20

Conclusion	21
Bibliographie	22
<i>Articles scientifiques, livres</i>	22
<i>Articles de presse</i>	22
<i>Rapports</i>	23
<i>Conférences, entretiens et discours</i>	24
<i>Communications officielles</i>	24
<i>Sites internet</i>	25
Annexes	26

Introduction

« J’observe un déplacement fatal de perspective dans la politique étrangère et européenne de l’Allemagne. Jusqu’à présent l’Europe était le projet central de la politique étrangère allemande – ce qui était bon pour l’Europe, était également bon pour l’Allemagne, et vice-versa. Mais les gouvernants actuels voient de plus en plus l’Europe comme une simple fonction de la politique de défense des intérêts allemands. Il y a là un risque qui n’est pas mince pour l’Europe, mais aussi avant tout pour l’Allemagne. »

Joschka Fischer, ancien Vice-Chancelier et ministre des Affaires étrangères allemand.¹

L’Union européenne s’est historiquement construite autour d’un projet commun lié à l’énergie avec la CEEA et Euratom. Pourtant, concernant sa transition énergétique, l’Allemagne semble avoir décidé de faire cavalier seul. Un comportement risqué d’un point de vue européen comme en témoigne ce dirigeant d’outre-Rhin. Faisant face à des difficultés pour tenir ses engagements sur la réduction de ses émissions de CO₂, l’Allemagne s’attèle à détériorer consciemment la compétitivité énergétique de ses voisins européens, dont celle de son « partenaire » privilégié : la France.

L’énergie nucléaire, dont l’Allemagne a fait le choix de se passer, est une épine dans le pied pour nos voisins d’outre-Rhin, aveuglés par leur doctrine en la matière : l’EnergieWende (littéralement transition énergétique en français). Énergie pilotable, compétitive, le nucléaire permet de répondre aisément aux fluctuations de la demande tout en s’avérant bas carbone. Elle pourrait constituer en ce sens une clé de réussite pour la transition énergétique européenne. Pourtant tous les européens ne sont pas de cet avis, à l’instar des Allemands qui préfèrent miser sur des énergies renouvelables intermittentes.

Or ce choix met cependant en péril la propre compétitivité de Berlin, ainsi que son approvisionnement énergétique indispensable au bon fonctionnement de son économie. Heureusement pour elle, ses voisins sont capables d’assurer le déficit. Mais pour combien de temps ? En effet, sa stratégie basée sur le développement d’énergies renouvelables, peu réactive face aux variations de la demande allemande, entraîne un risque de black-out sur son réseau. Berlin entend cependant compenser cet état de fait en ciblant l’importation du gaz russe, bien que plus polluant.

Face à ce paradoxe, l’Allemagne exerce une pression constante sur la politique européenne afin d’assurer la pérennité de son modèle au sein de la Commission, du Parlement et dans les autres institutions de l’UE. La stratégie énergétique allemande s’appuie sur un cheval de Troie : le Parti Populaire Européen (PPE), auquel est rattachée la CDU-CSU. Berlin utilise ce parti européen, ainsi que son allié social-démocrate SPD et le Parti européen des Verts, afin

¹ Extrait d’une interview donnée au magazine allemand Der Spiegel en 2008. Entre 1998 et 2005, Joschka Fischer a occupé le poste de Vice-Chancelier et ministre des Affaires étrangères allemand.

de noyauter le Parlement européen et d'orienter les travaux de l'institution. Sur un autre registre, l'Allemagne verrouille également via le PPE, le SPD et les Verts la plupart des quatre postes clés de l'Union européenne : la présidence de la Commission européenne, la présidence de la Banque centrale, la présidence du Parlement européen et la présidence du Conseil².

Cette omniprésence de la représentation allemande menace non seulement les intérêts français, mais également ceux des autres pays européens producteurs d'énergie nucléaire comme la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovaquie.

Le principal point de tension est celui de la taxonomie verte (« EU Taxonomy ») puisque cette mesure vise à promouvoir l'investissement dans les énergies durables dans laquelle le nucléaire pourrait être inclus. Repoussée en 2022, cette mesure fait l'objet d'une véritable guerre d'influence sur l'échiquier européen entre les États membres disposant d'un parc nucléaire et la minorité ralliée à la cause allemande. Dans cette bataille, l'Allemagne gagne du terrain : la filière nucléaire française est menacée, tandis que le gaz russe importé par les Allemands pourrait se retrouver qualifié « *d'énergie de transition* ». La France tente de réagir, comme en témoignent les récentes sorties dans la presse du ministre de l'Économie Bruno Le Maire, du Haut-Commissaire au Plan François Bayrou, ainsi que du Président Emmanuel Macron.

Cependant, il est nécessaire pour la France de construire un mouvement de contre-attaque et de reprendre l'initiative. Pour cela il est temps de dénoncer les agissements allemands et leur caractère défavorable envers l'intérêt supérieur de l'Union européenne. En effet, les faits reprochés à l'Allemagne sont le témoignage d'un égoïsme stratégique visant à assurer le succès de sa transition énergétique et sont bien plus que la simple résultante d'un jeu démocratique des puissances au sein des institutions. La politique allemande à l'échelle européenne sert de surcroît le développement de son industrie des « composants verts » dans laquelle elle s'impose comme un leader, au détriment du nucléaire français, dernier obstacle à son hégémonie sur le marché de l'énergie bas-carbone.

² Rémi Bougeot, « Objectif Europe : le match Paris-Berlin des nouvelles stratégies pour prendre la main sur l'Union », *IRIS*, 28 août 2018.

PARTIE I :

La politique allemande de l'énergie : chronique d'une construction historique établie sur un traumatisme

La construction d'une peur associée au nucléaire militaire

§1. La Seconde Guerre Mondiale : prémices d'un traumatisme

Partant de la construction historique de l'Etat allemand après la fin de la Seconde Guerre mondiale, le parti des Verts a su profiter d'un terreau culturel fertile pour se développer. De ce mouvement naîtra une politique énergétique singulière : l'Energiewende.

Les tensions liées aux questions énergétiques en Allemagne résonnaient depuis le début du XXe siècle, avec un point culminant lors des deux guerres mondiales où le pays a dû composer avec des ressources insuffisantes en dépit des besoins liés à son ambition. L'aversion dogmatique allemande pour le nucléaire, quant à elle, a débuté avec le bombardement d'Hiroshima et de Nagasaki par les États-Unis durant la Seconde Guerre mondiale³. Un sentiment de défiance qui a, par la suite, été renforcé par la crise des euromissiles durant la Guerre froide entre l'Occident et le Bloc de l'Est.

§2. L'instrumentalisation de la peur allemande par les Soviétiques

Dès sa création, la dimension antinucléaire de ce parti, susceptible d'entraver le déploiement des euromissiles américains en RFA, intéresse fortement la Stasi, la police secrète est-allemande⁴. Cette dernière n'hésite ainsi pas à chercher de nouvelles recrues en son sein. Les anciens marxistes présents lui permettent de disposer d'informateurs et de relais d'influence lorsque le parti rejoint la Diète fédérale (Bundestag) à partir de 1983⁵. La création du parti politique Die Grünen (Les Verts) a donc servi de catalyseur à la diffusion des peurs d'après-guerre au sein de la société allemande, peurs instrumentalisées dans une certaine mesure par Moscou dans son propre intérêt.

L'Energiewende : construction d'une politique énergétique basée sur les énergies renouvelables

§1. Aux origines de la politique énergétique allemande : l'EnergieWende

Dès 1980, trois militants ouest-allemands qui travaillaient sur des projets d'énergies renouvelables aux États-Unis rentrent en Allemagne et profitent de ce climat afin de créer l'« Energiewende ». Le terme apparaît ainsi pour la première fois dans le titre d'un ouvrage

³ Ian Kershaw, *L'Âge global : Europe, de 1950 à nos jours*, Editions Seuil, Janvier 2020 (p. 59 à 62).

⁴ Eckart Conze, "Mit gebundenen Händen beäugt", *Frankfurter Allgemeine*, 24 avril 2017.

⁵ Armin Fuhrer, "Studie zeigt: Stasi versuchte, die Grünen zu unterwandern und zu lenken", *Focus.org*, 27 décembre 2016.

qui fait date : *Energie-Wende: Growth and Prosperity Without Oil and Uranium*. Au sein de celui-ci, les militants présentent différents modèles stratégiques dans l'objectif de réduire la part des énergies jugées conventionnelles, comme le nucléaire, en RFA⁶. En parallèle, la dénonciation systématique des lobbies du nucléaire, comme le Deutsches Atomforum, s'organise via des activistes. Ces derniers dénoncent le caractère opaque des projets sur le nucléaire portés par les différentes coalitions au pouvoir, et ce afin de susciter l'hostilité des populations locales.

§2. La création d'une alliance influente : la naissance du parti des Verts

L'alliance entre Bündnis 90/Die Grünen (les verts) et la droite des partis syndicaux (CDU et CSU) n'est pas récente. En effet, alors que le parti écologiste voit le jour en 1980 avec des conservateurs parmi ses fondateurs, il obtient en 1988 la sympathie de Lothar Spath, Premier ministre en place. Celui-ci déclare en effet une phrase équivoque : les Verts "sont intéressants pour moi"⁷. Les échanges entre les Verts et la CDU resteront informels jusque dans les années 1990, date à laquelle une alliance sera mise en place entre les deux partis dans le cadre des élections municipales. Une fois la coalition noir-vert lancée, celle-ci se répand au sein des parlements locaux⁸ avant d'atteindre le niveau fédéral. Les Verts représenteront ainsi la conscience "écologico-sociale" de la CDU.

Face à cette pression idéologique portée par les Verts, le chancelier allemand Helmut Kohl met en place en 1991 la loi de tarif de rachat (*Stromeinspeisungsgesetz*)⁹, garantissant le rachat de l'électricité issue des énergies renouvelables. Elle impose aux compagnies électriques d'acheter ce type d'électricité particulier à un tarif supérieur au marché par kWh¹⁰. Cela permet de soutenir la filière.

§3. Les énergies renouvelables au cœur de la transition énergétique et économique allemande

En 1996, une étude rédigée par plusieurs groupes de réflexion allemands et intitulée « L'Allemagne durable dans un monde globalisé » (*Zukunftsfähiges Deutschland*) cible des énergies tierces comme les renouvelables, et ambitionne d'assurer un approvisionnement sécurisé en énergie. Elle vient confirmer le basculement de la politique allemande en faveur d'une transformation durable de l'économie. L'Energiewende place alors la transition énergétique au cœur de la transformation de l'économie, le cœur de la puissance allemande, et devient un outil de leadership industriel et commercial.

⁶ Paul Hockenos, "Milestones of the German Energiewende », *Clean Energy Wire*, 22 juin 2015.

⁷ Franz Walter: *Gelb oder Grün?* Bielefeld 2010, S. 95.

⁸ "Bade-Wurtemberg : vers une nouvelle coalition die Grünen-CDU", *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 1 avril 2021

⁹ Site du ministère de l'Énergie allemand, La loi sur les énergies renouvelables

¹⁰ Michel Cruciani, « Évolution de la situation énergétique allemande », *IFRI*, mars 2012.

L'abandon progressif du nucléaire au profit des énergies renouvelables

§1. Le soutien de la filière des énergies renouvelables aux dépens du nucléaire allemand

En 1998, une coalition entre les sociaux-démocrates et les verts allemands dirigée par Gerhard Schröder¹¹ adopte deux lois visant à éliminer progressivement l'énergie nucléaire et favoriser l'investissement dans les énergies renouvelables. Ainsi, l'adoption de la loi atomique de 2002 annonce l'abandon progressif du nucléaire, représentant alors 35% du mix énergétique allemand¹². Ainsi court-circuités, les industriels allemands du nucléaire se retrouvent dans l'impossibilité de proposer la construction de nouvelles centrales afin de remplacer celles datant d'avant 1980. À défaut, ces derniers militent pour le rallongement de leur durée de vie.

En 2000, la loi sur les énergies renouvelables (EEG) vient poser une trajectoire précise dans le développement de ces dernières dans la production électrique : "40-45% en 2025, 65 % en 2030 et 80% d'ici 2050"¹³. Pour ce faire, la loi EEG reprend l'idée du tarif de rachat. Selon l'Ambassade de France à Berlin : *"Ce dispositif garantissait un tarif de rachat préférentiel fixe aux exploitants des installations d'EnR pour une période de 20 ans, tarif versé à l'exploitant par le gestionnaire du réseau de transport. Ce dernier vendait ensuite les volumes sur les marchés de l'électricité et se faisait rembourser la différence entre tarifs d'achat versés et recettes perçues via un « prélèvement EEG » sur les factures d'électricité des consommateurs finaux. Selon le prix de gros de l'électricité et la quantité d'électricité renouvelable produite, le prélèvement EEG varie chaque année (il s'élevait à 6,756 cts en 2020, soit environ 20% du prix du kWh payé par un ménage), le montant de ces tarifs variant en fonction de la nature de l'installation, de sa taille ainsi que du site de production"*¹⁴.

En d'autres termes, cette loi a permis de garantir un prix de vente supérieur permettant de favoriser la filière des ENR (au détriment du consommateur) tout en limitant la hausse de ces coûts à certains secteurs économiques (comme les industries) afin que celles-ci puissent rester compétitives.

§2. Fukushima : l'abandon définitif du nucléaire

Cette politique est reprise en 2010 par la CDU-CSU-FDP, une coalition de conservateurs-libéraux, qui tente de réviser la loi atomique afin d'étendre de quatorze années la durée de fonctionnement des huit réacteurs allemands. Toutefois, l'incident de Fukushima en 2011 rebat une nouvelle fois les cartes en s'imposant comme un tournant politique radical. Les

¹¹ Après son mandat de chancelier, Gerhard Schröder est engagé en 2005 par la société russe Gazprom au sein de laquelle il préside le conseil de surveillance du consortium germano-russe chargé de la construction et de l'exploitation du gazoduc Nord Stream. En plus de cette position privilégiée avec Gazprom, il est aussi depuis 2017 président du conseil d'administration de Rosneft, un autre géant Russe du pétrole et du gaz.

Cette reconversion professionnelle dans un secteur en concurrence directe avec le nucléaire et ses liens avec la Russie, notamment Vladimir Poutine, éveillent des soupçons de conflit d'intérêt sur ses actions à la chancellerie allemande. Ceux-ci sont renforcés par le timing de sa validation du projet Nord Stream 2 peu de temps avant la fin de son mandat.

¹² Paul Hockenos, "The history of the Energiewende", *Clean Energy Wire*, 22 juin 2015.

¹³ Service économique de l'Ambassade de France à Berlin, note sur la réforme 2021 de la loi sur les énergies renouvelables (EEG), 7 janvier 2021.

¹⁴ Ibid.

autorités allemandes menées par Angela Merkel prennent en effet la décision de fermer les 17 réacteurs nucléaires¹⁵ et de maintenir le plan d'une sortie totale de l'atome d'ici fin 2022. Le développement drastique des énergies renouvelables, un secteur qui représentait en 2011 près de 275 000 emplois, soit l'équivalent de l'industrie automobile et chimique, est donc définitivement validé¹⁶.

Pourtant, alors que la défense du nucléaire semblait définitivement synonyme de suicide politique en Allemagne, l'année 2020 voit la question ressurgir. De manière inattendue, plusieurs figures issues de mouvements écologistes décident de changer de ligne politique vis-à-vis du nucléaire, au nom de la réduction des émissions de CO2. Cette scission au sein des verts est menée par Anna Veronika Wendland, historienne reconnue et spécialisée dans l'histoire environnementale et technique de l'Europe centrale et orientale, et Rainer Moormann, spécialiste de l'énergie atomique¹⁷. Leur discours est simple : l'arrêt brutal du nucléaire crée un déficit devant être comblé par les énergies renouvelables, le charbon et le gaz. Cependant, l'hégémonie culturelle de l'*energiewende* les marginalise.

Le parti des Verts représente aujourd'hui la seconde force politique du pays¹⁸. Il réussit à se montrer essentiel pour son partenaire conservateur, la CDU-CSU, en faisant preuve d'une certaine agilité politique¹⁹ lui permettant d'embrasser les idéaux de son partenaire. C'est pourquoi l'influence des Verts allemands se retrouve aisément au sein des décisions gouvernementales en matière d'énergie, décisions qui seront portées dans un second temps sur la scène européenne.

¹⁵ Thomas Wieder, « *En Allemagne, l'accident de Fukushima a accéléré la sortie du nucléaire civil* », 11 mars 2021.

¹⁶ Rapport d'information fait au nom de la Commission du développement durable, des infrastructures, de l'équipement et de l'aménagement du territoire sur le déplacement d'une délégation de la commission en Allemagne du 24 au 26 juillet 2013 sur la transition énergétique allemande « *Energiewende* » par MM. Marcel Deneux, Louis Nègre et Mme Esther Sittler, N°249, Sénat, 18 décembre 2013.

¹⁷ « *Allemagne : le volte-face des écologistes anti-nucléaires* », *Economie Matin*, 22 septembre 2020.

¹⁸ « *Les Grünen, entre coalitions et contradictions* », *Politix*, R. Knaebel, 12 juin 2019.

¹⁹ « *Ecologie : comment les Verts allemands réussissent là où EELV patine* », *Le Parisien*, Henri Vernet, 18 avril 2021.

PARTIE II :

Les faits reprochés à l'Allemagne : l'égoïsme stratégique pour assurer le succès de sa transition énergétique

Les voisins de l'Allemagne assurent la réussite technique de l'Energiewende

Afin de comprendre comment Berlin impose sa vision sur la Politique énergétique européenne, il convient avant tout de comprendre comment fonctionne le marché de l'électricité allemand. Consécutivement aux évolutions politiques vues précédemment, l'Allemagne s'est engagée sur plusieurs fronts au risque de se retrouver piégée :

- Abandonner le nucléaire d'ici à 2022
- Fermer ses centrales à charbon d'ici 2038
- Réduire ses émissions de CO2 de 80 à 95 % tout en visant 60% d'énergies renouvelables au sein de son mix énergétique d'ici 2050²⁰

La position géographique de l'Allemagne au centre de l'Europe la relie énergétiquement à l'ensemble de ses voisins via des interconnexions électriques transfrontalières, alors que le pays ne dispose que de faibles capacités de stockage. En choisissant d'augmenter sa part d'énergies renouvelables (notamment éolienne et solaire), l'Allemagne s'expose à plus d'instabilité en matière de production électrique en raison des aléas climatiques. L'Energiewende, considérée comme le fer de lance de la puissance économique allemande ne saurait en ce sens exister sans la coopération de ses voisins.

Les États voisins constituent donc une « soupape » naturelle de l'Energiewende, capable de réguler l'instabilité de la production d'électricité allemande issue des énergies renouvelables en absorbant la surcharge ou en répondant au déficit du réseau national. En parallèle, en choisissant de diminuer sa part de nucléaire, Berlin se coupe d'une source de production stable non dépendante de la météo, pilotable et lui assurant une certaine flexibilité lors d'un pic soudain de la demande. Cette politique est très dangereuse et pourrait aboutir à une pénurie comme le souligne Dominique Finon²¹ :

« Pour le moment, les pays européens contrebalancent en exportant/important de l'électricité de leurs voisins, mais le jour où l'un de ceux-ci connaît une baisse subite de production, c'est l'ensemble de l'UE qui risque le black-out »²².

²⁰ "Germany 2020 - Energy Policy Review", *International Energy Agency*, février 2020

²¹ Directeur de Recherche honoraire au CNRS, il est depuis 2003 chercheur au Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED), une unité mixte du CNRS et de l'ENPC (École nationale des ponts et chaussées).

²² Dominique Finon, « La politique énergétique européenne conduit tout droit à la pénurie », *Transitions & Energies*, N°8, Printemps 2021.

Afin d'éviter une surproduction ou une sous-production d'électricité entraînant un black-out, Berlin redirige son surplus ou importe de l'électricité en passant par ses voisins européens via ses réseaux électriques transfrontaliers. Cependant, ces derniers ne peuvent pas s'engager sur la même voie que l'Allemagne, et ce, car Berlin s'est posé au centre de l'équilibre entre offre et demande. Bien entendu, Berlin s'est dans un premier temps bien gardé de présenter la dimension « européenne » de sa politique énergétique nationale. Cette dernière ne fonctionnant que grâce au maintien d'une position déséquilibrée en faveur de l'Allemagne, les États voisins sont condamnés à subir cette situation afin d'assurer la réussite de l'Energiewende. Dans cette optique, Berlin entend modeler la politique européenne de l'énergie selon ses intérêts afin d'assurer le succès de ses mesures nationales.

Les manipulations autour de la politique européenne de l'énergie

Depuis le Traité de Lisbonne de 2007, la politique européenne de l'énergie s'avère à Bruxelles une compétence dite "partagée" entre l'Union et les Etats membres, bien que ces derniers disposent in fine malgré tout du dernier mot concernant leur mix énergétique (article 194, alinéa 2). Cependant, le choix des Etats se doit de respecter l'engagement de l'Union à parvenir à la neutralité carbone d'ici 2050. Face à cet objectif, l'Allemagne fait donc le choix d'influer sur les institutions européennes en posant comme "leader" sur cet objectif, tout en influençant la politique énergétique européenne selon ses intérêts propres via trois dimensions :

§1. Soutenir le développement des interconnexions électriques entre Etats européens afin de pouvoir exporter l'électricité allemande

Dans l'esprit du texte européen fondateur de 1996 sur le marché intérieur de l'électricité²³, la Directive 96/92/CE²⁴, avait pour objectif de relier les zones de production électrique les plus compétitives vers celles l'étant le moins via des infrastructures permettant des interconnexions entre les réseaux électriques des Etats membres. Afin de favoriser le transport de son électricité issue d'énergies renouvelables²⁵ tout en contrebalançant les sous-tensions ou surtensions liées à l'Energiewende, l'Allemagne cherche à se servir de la politique européenne en matière d'interconnexions afin de développer ses débouchés en matière électrique. L'Allemagne ne saurait ainsi se passer de l'électricité de ses voisins, sans laquelle elle ne pourrait assurer sa propre consommation énergétique. Elle a donc tout intérêt à favoriser cette interconnexion qui assure la survie de son industrie, élément au cœur de sa stratégie de puissance. En favorisant la mise en place d'interconnexions, Berlin peut donc exporter son électricité, ou au contraire en importer des Etats voisins en cas de besoin. Cette stratégie portant sur les infrastructures physiques est complétée par une dimension concurrentielle.

§2. La libéralisation du marché européen de l'énergie au service du modèle allemand

²³ Fiches thématiques sur l'Union européenne, Marché intérieur de l'énergie, Parlement européen, Matteo Ciucci, novembre 2020 <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/45/marche-interieur-de-l-energie>

²⁴ Directive 96/92/CE du parlement européen et du conseil du 19 décembre 1996 concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité.

²⁵ « Un réseau électrique pour la transition énergétique », *Ministère fédéral de l'Economie et de l'Energie*.

Celle-ci passe par la libéralisation du marché européen de l'électricité²⁶, appuyée par l'Allemagne à Bruxelles. En effet, le secteur de l'énergie allemand s'étant historiquement construit de manière fédérale autour de quatre énergéticiens principaux (E.ON, RWE, EnBW et le suédois Vattenfall), la libéralisation du marché européen se révèle plus favorable à un marché tenu par plusieurs acteurs. Cette politique affaiblit toutefois sur les marchés de gros et de détail la position dominante des grands énergéticiens étrangers historiquement constitués en monopole (à l'image de la faillite programmée d'EDF)²⁷. En se servant du droit positif pour faire disparaître les barrières à l'entrée de ce marché, l'Allemagne favorise la suprématie de son modèle et met en danger celui de ses partenaires²⁸. De même, le principal argument avancé en faveur de la libéralisation, celui de la pression à la baisse des prix de l'électricité, s'est finalement révélé faux : le prix du courant a connu une augmentation importante, synonyme d'augmentation des coûts de la facture d'énergie pour le consommateur européen.²⁹

§3 La vampirisation des fonds européens au profit du modèle énergétique allemand

En parallèle de cette libéralisation, Berlin avance ses pions afin de bénéficier de financements et de subventions de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) sur les énergies reconnues comme « vertes » par Bruxelles³⁰. Arguant que l'énergie nucléaire n'émettait finalement que peu de CO2 et permettrait à l'Union d'atteindre son objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050, la France, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie avaient souhaité que l'atome bénéficie également de cette fiscalité avantageuse. Berlin s'empressa de tuer dans l'œuf cette demande³¹, en poussant l'UE à ne pas reconnaître le nucléaire comme énergie jugée « durable ». Ce rejet fut motivé par l'absence de risque zéro en matière de gestion des déchets nucléaires, et ce à travers les paquets Énergie de 2008 et 2013³². Le travail d'influence de Berlin a donc porté ses fruits en favorisant financièrement son modèle de production électrique basé sur l'éolien ou le solaire, tout en excluant des subventions ses "partenaires" européens ayant fait le pari de l'atome. Exemple illustratif, l'Allemagne a représenté en 2016 près de 12 % de l'ensemble des demandeurs (soit le premier demandeur de l'UE) pour les projets financés dans le cadre du défi social consistant à assurer un "approvisionnement énergétique sûr, propre et efficace".³³

²⁶ Markus Gabel, « Régulation de l'énergie : l'exception allemande », *Regards sur l'économie allemande*, 76 | 2006, 13-20.

²⁷ Claude Crampes et Thomas-Olivier Léautier, « Libéralisation des marchés européens de l'électricité : un verre à moitié plein », *La Tribune*, 26 avril 2016.

²⁸ Rapport d'information fait au nom de la délégation pour l'Union européenne sur la politique européenne de l'énergie, Aymeri de Montesquiou, *Sénat*, N° 259, Paris, 2005-2006.

²⁹ Commission de Régulation de l'Énergie, Rapport sur l'atteinte du plafond ARENH pour les années 2019 et 2020, 22 juillet 2020

³⁰ Fiches thématiques sur l'Union européenne, Énergies renouvelables, Parlement européen, Matteo Ciucci, novembre 2020.

³¹ Claude Desama, « Pourquoi cet ostracisme du nucléaire dans le green deal de l'Union Européenne ? », *L'Echo*, 18 novembre 2020.

³² Dominique Finon et Michel Gay, « Le nucléaire français menacé par l'Europe », *Le Monde de l'Énergie*, 18 avril 2020.

³³ Federal Ministry for Economic Affairs and Energy, Report of the Federal Government on Energy Research 2017, Research Funding for the Energy Transition, Mars 2017.

De même, en 2019, dans le cadre des programmes européens, l'Allemagne a touché 7 301 637 472 €, la France a quant à elle reçu 6 885 159 838 €. En regardant de plus près les subventions européennes touchées par l'Allemagne, on observe que 5 201 601 526 € lui sont attribués dans le cadre du programme Horizon 2020. Pour rappel, Horizon 2020 est le huitième programme-cadre pour la recherche de l'UE, avec un budget de 77 milliards alloué pour sept ans (2014-2020)³⁴. Il a pour mission de soutenir les projets « tout au long de la chaîne de l'innovation et veut rationaliser les financements en faveur de la croissance. »³⁵, il s'axe autour de trois priorités qui sont : l'excellence scientifique, la primauté industrielle et les défis sociétaux. Ce programme finance jusqu'à 100% des coûts éligibles des projets de recherche et d'innovation jugés les plus prometteurs par des jurys internationaux³⁶. Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation rapporte qu'en 2017, la France ne se classait que 3^e, en récoltant 10,6% des financements, derrière la Grande-Bretagne à 14,4% et l'Allemagne à 15,3%³⁷. Habilement, l'Allemagne parvient ainsi à financer sa R&D en matière d'énergies renouvelables en collant méticuleusement aux critères des programmes européens et a emprunté de manière focalisée pour son industrie auprès de la BEI.

Les entreprises allemandes ayant une part de leur activité liée au secteur de l'énergie et recevant des aides de la part de l'Union européenne sont ainsi bien plus favorisées que leurs homologues françaises. A titre de comparaison, des champions français de l'énergie comme EDF et Total reçurent respectivement en 2019, 68 851 068 € et 72 676 245 €³⁸, soit moins de la moitié de ce qu'a reçu à elle seule l'entreprise allemande SIEMENS la même année.

En dehors de l'influence allemande au sein des institutions européennes, très bénéfique pour l'industrie nationale, un discret mais puissant réseau de lobbyistes germaniques agit également en faveur des intérêts de Berlin.

Le discret mais puissant réseau de lobbyistes allemands à Bruxelles

A l'image du système politique allemand, la communauté du lobbying de Berlin à Bruxelles est une organisation décentralisée mais redoutablement efficace, qui a su placer ses représentants aux postes stratégiques pour faire progresser la culture et la vision allemande de transition énergétique.

§1. Le verrouillage des institutions stratégiques européennes

Le PPE est aujourd'hui composé de 175 eurodéputés³⁹, dont 16 % d'Allemands, sans compter les eurodéputés germaniques répartis au sein des autres partis politiques européens alliés. La

³⁴ Rapport d'information déposé par la commission des affaires européennes sur la politique européenne en matière d'innovation de rupture, 4 octobre 2018.

³⁵ Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Descriptif du programme Horizon 2020.

³⁶ La jaune la rouge, Alain Quevreur et Denis Randet, "Horizon 2020" : une volonté européenne.

³⁷ Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation, Descriptif du programme Horizon 2020.

³⁸ Commission européenne, Système de transparence financière.

³⁹ Anne Rovon, « Parlement européen : sous pression, Viktor Orban quitte le groupe PPE », *Le Figaro*, 3 mars 2021.

représentation du parti européen des Verts (73 eurodéputés), dirigé par les écologistes allemands (32% des effectifs), appuie d'autant plus la puissance allemande. Ainsi on observe un contrôle de la présidence de la Commission européenne depuis 2004 par le PPE, dont la victoire aux élections européennes contribue à sa mainmise sur ce poste hautement stratégique. La situation est semblable au Parlement européen, qui est présidé depuis 2007 soit par un politique allemand, soit par un allié du PPE. Depuis 2019 cependant, la présidence est passée aux sociaux-démocrates. La présidence du Conseil de l'UE a été également occupée par le PPE via Herman Van Rompuy puis Donald Tusk, respectivement ex-Premier ministre belge et ex-Premier ministre polonais, qui sont proches des positions d'Angela Merkel.

§2. La communauté de lobbying allemande à Bruxelles : une organisation décentralisée d'une redoutable efficacité⁴⁰

Les pratiques de lobbying allemandes respectent une certaine organisation pratique qui a pour vocation de cibler les représentants allemands au sein des institutions européennes. Dans le cadre de la Politique européenne de l'énergie, les groupes de pression ciblent les eurodéputés allemands évoluant au sein de la Commission de l'Industrie, de la Recherche et de l'Energie (ITRE) du Parlement européen ainsi que les fonctionnaires allemands travaillant à la Direction générale de l'Energie et des Transports de la Commission européenne. Les représentants officieux et officiels de l'Etat allemand à Bruxelles servent donc de « porte d'entrée » aux groupes de pression nationaux, qui n'hésitent d'ailleurs pas à accueillir en leur sein d'anciens fonctionnaires européens ou à voir leurs employés réussir les concours européens selon le principe dit des « *Revolving Doors* »⁴¹. Pour ce faire, les groupes de pression allemands agissent de manière indirecte en utilisant les divers lobbies européens auxquels ils sont rattachés, tout en coordonnant leur action. Certaines personnalités allemandes ont parfois ainsi des doubles fonctions au sein du groupe de pression national dont ils sont issus, ainsi qu'au sein du groupe européen les représentant. De même, les lobbies défendant des intérêts liés au domaine des énergies renouvelables n'hésitent pas à coordonner également leur calendrier d'action avec d'autres ONG « vertes » influentes, comme Greenpeace par exemple.

Cette organisation a été révélée par les négociations autour de la Directive 2009/28/EC sur les énergies renouvelables et notamment autour de la définition des mécanismes financiers visant à accroître le développement des énergies renouvelables sur le continent. Les lobbies représentant les industries renouvelables allemandes ont ainsi fortement favorisé la mise en place d'un tarif de rachat de l'électricité permettant de développer leur secteur sur le modèle de celui mis en place au sein de l'Energiewende, bien que celui-ci ne figurait pas dans la première version proposée par la Commission de la directive⁴². L'action des lobbies fut en parallèle appuyée par une lettre des gouvernements allemand, espagnol, slovène et letton⁴³. Manœuvre réussie : la Commission européenne en vint à présenter une nouvelle proposition de directive en janvier 2008, plaçant en son cœur le mécanisme de tarif de rachat.

⁴⁰ Inga Margrete Ydersbond, "Multi-level lobbying in the EU: The case of the Renewables Directive and the German energy industry", *Fridtjof Nansen Institute*, October 2012.

⁴¹ Phénomène de rotation de personnel entre un rôle de législateur / régulateur d'une part et un poste dans l'industrie affecté par ces mêmes législation et régulation. Il peut donc y avoir des conflits d'intérêt.

⁴² Inga Margrete Ydersbond, *op. cit.*

⁴³ Ibid.

La révocation du tarif de rachat par la Commission, mécanisme au cœur de la stratégie allemande de transition énergétique depuis la loi sur les énergies renouvelables adoptée en 2001 par le Bundestag, aurait pu ainsi remettre en question toute la politique de subventions mise en place par Berlin en faveur des industries du renouvelable depuis 7 ans. Grâce à leur victoire sur la directive 2009/28/EC, les Allemands vont par la suite chercher à bénéficier des subventions européennes afin de financer leur propre transition énergétique. En clair : se servir de l'argent du contribuable européen pour financer la transition énergétique allemande, et ce tout en empêchant les pays ayant fait le choix du nucléaire d'en bénéficier.

§3. Le noyautage des institutions européennes par les industriels allemands

Ce coup de maître fut permis par un réseau discret mais puissant, constitué de personnalités influentes auprès des institutions européennes et ayant fait leurs preuves. Dans un document fédéral et public datant d'août 2015⁴⁴ qui recense tous les partenaires (institutions publiques, groupes politiques, syndicats industriels et société civile) de l'Energiewende, on distingue ainsi plus de vingt syndicats et associations représentant les industries des énergies renouvelables allemandes (solaire, éolien, biogaz, etc.). En revanche, pas un seul groupement ne défend les intérêts des travailleurs de la filière nucléaire.

On remarque que divers acteurs possèdent des liens directs avec certains hauts fonctionnaires allemands, et par extension ont une influence potentielle sur les instances européennes. Par exemple, l'actuelle ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité nucléaire, Mme Svenja Schulze, est membre du syndicat IG BCE⁴⁵. Il s'agit d'un syndicat créé en 1997 représentant notamment les travailleurs des secteurs miniers (en particulier du charbon), gaziers et pétroliers⁴⁶. Le 17 décembre 2020, à l'occasion de la présidence allemande du conseil de l'UE, les ministres de l'Environnement se sont ainsi réunis sous l'égide de Mme Svenja Schulze pour étudier la loi européenne sur le climat⁴⁷. Bien que l'UE vise la neutralité carbone d'ici 2050, cet événement fut cependant organisé par une ministre connue dans son pays pour sa tolérance sur l'échéance de la sortie des énergies fossiles (en particulier le charbon)⁴⁸.

On retrouve également des industriels allemands jusque dans les institutions de l'UE, comme en témoigne l'élection de Herbert Reul en tant que Président de la Commission de l'Industrie, de la Recherche et de l'Energie sur la période 2009-2016. Durant son mandat, il siégea en parallèle au Conseil d'Administration de l'Institute for Mining and Energy Law au sein de la Ruhr University Bochum, avant de repartir après la fin de ses fonctions européennes au sein du Conseil d'Administration de RheinEnergie⁴⁹. L'énergéticien, basé à Cologne, exploite diverses sources d'énergies dont le nucléaire ne fait pas partie⁵⁰.

⁴⁴ "Who is Who of the Energiewende in Germany", *Foreign Office of the Federal Republic of Germany*, août 2015.

⁴⁵ "Svenja Schulze", www.bundesregierung.de.

⁴⁶ "Membres", www.ig-bce.de.

⁴⁷ Conseil Environnement à Bruxelles : les thèmes suivants étaient au programme, eu2020, 17 décembre 2020.

⁴⁸ Ludovic Dupin, « [DÉCRYPTAGE] Charbon en Allemagne et nucléaire en France : deux revers d'une même médaille », novethic.fr, 22 juin 2018.

⁴⁹ « Rapport annuel 2014 », www.rheinenergie.com.

⁵⁰ « Votre fournisseur de services énergétiques et fournisseur d'eau pour Cologne et la région », www.rheinenergie.com.

A Bruxelles, l'action de ces personnalités est à mettre en parallèle avec les agissements du lobby dénommé Agora Energiewende (voir Annexe 1), dont la principale mission est de défendre et promouvoir la vision allemande en matière d'énergie. Son Directeur Général, M. Patrick Graichen, a travaillé pendant plus de dix ans au ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité nucléaire, notamment en tant que chef du bureau de la politique énergétique et climatique⁵¹. Il a également travaillé avec des ministres comme Sigmar Gabriel, fervent défenseur de la sortie du nucléaire. M. Graichen occupe donc une place stratégique qui intéresse logiquement ses anciens collègues du ministère de l'Environnement et présente un intérêt pour diffuser le message anti-nucléaire porté par les pouvoirs publics allemands. En sa qualité de Directeur Général, M. Graichen est un maillon clé de la stratégie d'Agora Energiewende et peut ainsi appuyer les positions allemandes auprès des instances européennes, comme en attestent les nombreuses réunions avec le cabinet du Commissaire à l'action pour le climat.

Le Directeur de la Section Européenne de l'Agora Energiewende, Matthias Buck a fréquenté la London School of Economics⁵², tout comme Antoine Colombani⁵³, membre du cabinet de Frans Timmerman, Commissaire Européen à l'action pour le climat⁵⁴. Depuis novembre 2019 et la prise de poste de M. Timmermans, les rencontres entre Agora Energiewende et Antoine Colombani se sont multipliées et constituent la majeure partie des actions du groupe recensées auprès de la Commission Européenne. On compte déjà cinq réunions depuis le début du mandat de M. Timmermans, qui ont exclusivement porté sur le Green Deal, contre seulement trois pendant le mandat de son prédécesseur sur d'autres sujets⁵⁵.

Les activités de la Fondation Heinrich Böll constituent également un autre exemple de l'influence allemande auprès de l'Europe. Affiliée aux Verts, la Fondation est un interlocuteur privilégié de Anton Hofreiter, président du groupe parlementaire Die Grünen au Bundestag depuis plusieurs années. La fondation est d'ailleurs bénéficiaire de fonds publics allemands mais également de subventions européennes⁵⁶. En 2015, elle a touché 1 132 156 d'euros de la part de l'Union européenne⁵⁷, auprès de laquelle elle a développé un lobbying qui représente 800 à 900 000 euros de dépenses annuelles⁵⁸. Présente dans de nombreux pays européens, la fondation est à l'origine de plusieurs projets qui visent à diffuser le message écologiste et antinucléaire. Elle était également présente à la COP21 à Paris et participe aux discussions nationales (en Allemagne) et internationales (auprès de l'ONU notamment) sur les questions énergétiques⁵⁹.

⁵¹ « L'équipe », www.agora-energiewende.de.

⁵² "Matthias Buck", www.linkedin.com

⁵³ "Antoine Colombani", www.linkedin.com

⁵⁴ "Frans Timmermans", www.ec.europa.eu

⁵⁵ Registre de transparence de l'Union européenne.

⁵⁶ Heinrich Boll Stiftung, Annual Report 2019, boell.de

⁵⁷ Heinrich Boll Stiftung, Jahresbericht 2015, boell.de

⁵⁸ Lobby Fact.eu, Heinrich Böll Stiftung e.V. (hbs)

⁵⁹ Heinrich Boll Stiftung, Jahresbericht 2015, boell.de

PARTIE III :

Les points sombres du “modèle de transition écologique” allemand en Europe

Les débats autour de la Taxonomie “verte” européenne

§1. N’est considéré “vert” que ce qui arrange l’Allemagne : assurer la continuité de la mainmise allemande sur les subventions européennes

L’Allemagne a donc décidé d’orienter sa transition énergétique et son économie sur les énergies renouvelables, et notamment l’éolien. Elle possède dans ce secteur trois entreprises (Siemens, Enercon, Nordex) qui se sont hissées parmi les onze premières du classement mondial 2015 des fabricants d’éoliennes.⁶⁰ Elle a donc tout intérêt à imposer ce type d’énergie et à affaiblir le nucléaire, duquel elle s’est désinvestie. En conséquence, la communauté du lobbying allemand est actuellement sollicitée dans le cadre des négociations autour du Green Deal européen, et plus particulièrement autour d’une des principales mesures : la taxonomie verte.

Lancée en 2018 dans le cadre de son plan d’action intitulé « Financer la Croissance durable », la taxonomie européenne (« EU Taxonomy ») est un outil à destination des acteurs de la finance ayant pour objectif de pousser ces derniers vers des investissements plus durables. Plus que cela, elle contribuerait à mettre en exergue les secteurs et entreprises non « climato-compatibles » et orienterait ainsi massivement les flux de capitaux privés mais aussi publics vers des produits financiers verts, au plus grand désarroi de ceux qui en ont été exclus par l’UE. Tout l’enjeu de ce dossier réside donc sur un point précis : quelles énergies Bruxelles va-t-elle juger comme « vertes », et qui seront *in fine* éligibles aux subventions européennes ? En voulant imposer sa propre définition cynique des énergies jugées comme vertes, l’Allemagne fausse donc intentionnellement le débat afin de conserver sa mainmise sur ces dernières.

Alors qu’une première proposition concernant la taxonomie avait été faite dès mai 2018, le Parlement européen fit le choix sous la pression de l’Allemagne d’exclure le nucléaire de l’équation en mars 2019⁶¹. En octobre 2019, le ministre français de l’Économie Bruno Le Maire déclarait que « *le nucléaire doit être maintenu dans cette taxonomie européenne et être considéré comme une énergie indispensable à la lutte contre le réchauffement climatique* »⁶². Il évoquait alors un débat à mener avec « *nos partenaires allemands* ». Un mois plus tard, l’eurodéputé allemand et membre des Verts Sven Giegold réagissant : « *la France ne doit pas nuire à la crédibilité de la future taxonomie en poussant à l’inclusion du nucléaire* »⁶³, confirmant, *de facto*, l’affrontement entre Berlin et Paris. La France, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie en vinrent à écrire une missive

⁶⁰ EurObserv'ER, Baromètre éolien 2015, février 2016.

⁶¹ « Pourquoi l’énergie nucléaire doit-elle être incluse dans la Taxonomie européenne ? », SFEN, 23 mars 2021.

⁶² Discours de Bruno Le Maire, ministre de l’Économie et des Finances, Bercy, Mardi 15 octobre 2019.

⁶³ « Entretiens 2019 de l’AMF : Discours d’introduction par Sven Giegold », *Autorité des Marchés Financiers*, décembre 2019.

à la Commission européenne afin de défendre le choix du nucléaire comme énergie éligible à la Taxonomie verte⁶⁴.

En 2020, le Technical Expert Group (TEG), constitué d'experts de tous horizons chargés d'assister la Commission dans le développement de la taxonomie, avait rendu un premier avis qui ne concluait pas sur le nucléaire, mais pointait néanmoins les risques potentiels de cette énergie. Une autre commission *ad hoc* avait alors été mandatée. C'est en mars 2021 que le Centre Commun de Recherche de la Commission européenne rendait un rapport dont la conclusion était différente, en recommandant de labelliser le nucléaire comme « activité verte »⁶⁵. Une victoire pour la France, dont la politique énergétique repose majoritairement sur le nucléaire, face à l'Allemagne ? Rien n'est moins sûr. Repoussée à plusieurs reprises, la taxonomie verte, qui aurait déjà dû être actée, est désormais attendue pour 2022 et continue de susciter de vifs débats entre la vision française et la vision allemande ; débat que Berlin s'empresse d'étouffer.

§2. Le gaz comme "énergie verte" dans la taxonomie européenne ?

Cependant, l'Allemagne se pose comme la porte-parole du gaz aux côtés du Luxembourg et de l'Autriche⁶⁶ dans le cadre des négociations autour de la Taxonomie européenne. Les lobbyistes allemands font en effet actuellement tout leur possible afin de labelliser le gaz naturel en tant qu'énergie de transition⁶⁷, et ce malgré le fait qu'il pollue 40 fois plus que le nucléaire selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).⁶⁸ Outre le fait de vouloir imposer une énergie bien plus polluante que le nucléaire comme "verte", le gaz tant défendu par Berlin menace l'Union européenne en raison d'une autre dimension : sa provenance.

L'Allemagne et le gaz : talon d'Achille ou instrument de puissance ?

§1. L'alliance énergétique avec Moscou : un non-respect du principe de sécurité énergétique de l'Union ?

En effet, le gaz allemand se révèle en réalité être pour 35% du gaz russe (chiffres 2014), et vient donc ainsi alimenter le cœur du « système Poutine » basé sur les hydrocarbures. Afin de se positionner sur ce marché, Berlin cherche à mettre en place le projet North Stream II. Celui-ci a pour objectif de relier la Russie à l'Allemagne avec un gazoduc en ne passant par aucun autre pays. Le gaz représente une très grosse partie de la production d'électricité en Europe. C'est donc une opportunité pour l'Allemagne de devenir un acteur majeur, un véritable hub gazier sur le continent. Pourtant, le projet fait débat car il met sur la table de nombreux enjeux

⁶⁴ "Joint letter by seven state leaders to EU Commission on the role of nuclear power in EU climate and energy policy", *Prime Minister of the Czech Republic Andrej Babiš*, 24 mars 2021.

⁶⁵ "Technical assessment of nuclear energy with respect to the 'do no significant harm' criteria of Regulation (EU 2020/852 ('Taxonomy Regulation'))", *European Commission Joint Research Centre*, Petten, 2021, JRC124193.

⁶⁶ Statistiques de l'UE 2019, Eurostat,

<https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/tps00001/default/table?lang=en>

⁶⁷ "Behind the curtains: when the gas and nuclear lobbies reshape the EU sustainable taxonomy", *Reclaim Finance*, 25 août 2020.

⁶⁸ Le GIEC donne une médiane de 12 g par kWh pour une centrale nucléaire et de 490g pour une centrale à gaz. Source : Arnaud Ruysen, « Fact checking : quel bilan carbone pour l'énergie nucléaire ? », *RTBF*, 14 janvier 2020.

géopolitiques, stratégiques et de puissance. La Pologne a par exemple émis des réticences, expliquant que le gazoduc allait créer une double dépendance : face à la Russie et face à l'Allemagne car cette dernière deviendrait le seul redistributeur. Effectivement, il faut noter que la Russie envisage de pouvoir bloquer les apports de gaz de l'Europe, comme elle l'a déjà fait pour l'Ukraine il y a quelques années. La position allemande sur le dossier North Stream 2 vient ainsi directement remettre en cause le principe de sécurité de l'approvisionnement en énergie inscrit dans les traités européens. Par ailleurs, ce nouveau gazoduc permettrait potentiellement à l'Allemagne d'engendrer des taxes du fait du passage sur son sol de gaz importé par des pays voisins. Par ce procédé, l'Allemagne entend devenir un acteur énergétique indispensable au sein de l'Union européenne, renforçant ainsi son rôle de poumon économique.

§2. Le gaz russo-allemand : vers de nouveaux risques de dépendance ?

Ainsi, alors que l'Allemagne tente de saborder les perspectives d'un nucléaire européen capable de répondre à l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050 tout en permettant à l'Union de développer une véritable indépendance énergétique, elle participe à construire une politique énergétique européenne en partie dépendante de la Russie. Cet état de fait constitue un véritable danger pour l'indépendance stratégique de l'Europe, et notamment pour la France dont l'électricité provient à hauteur de 70% du nucléaire.

Conclusion

Bien qu'historiquement considéré comme le cœur de la construction européenne, le couple franco-allemand connaît également quelques difficultés inhérentes à des visions parfois opposées. Ces dissonances se transforment par ailleurs en rapport de force sur le cœur de la puissance de tout État développé : sa politique en matière d'énergie, et ce à l'aune du changement climatique. Piégés dans une fuite en avant énergétique, les Allemands n'hésitent pas à sacrifier cyniquement l'idéal européen tout en se donnant une image hypocrite de leadership en matière d'énergies durables. À l'aune de la raison d'État allemande, la construction européenne est devenue une soumission européenne où chaque énergéticien possédant une vision divergente sur la question du nucléaire et susceptible de concurrencer la puissance germanique est systématiquement attaqué.

L'indépendance et la sécurité énergétique de l'Union, pourtant prônées par Berlin, se retrouvent ainsi privées d'une solution pourtant capable d'apporter des réponses à ces défis. La France, historiquement en faveur d'une énergie nucléaire peu chère, pilotable et faiblement émettrice de CO₂, est réduite à poser genou à terre tant la relation avec le partenaire allemand s'avère déséquilibrée.

Le vieux projet de Robert Schuman et de Jean Monnet initié il y a plus de 70 ans et aspirant à « désintoxiquer les relations entre la France et l'Allemagne, éliminer leur opposition séculaire, lier l'Allemagne (...) à la France par une solidarité d'intérêts, l'amarrer fermement au monde occidental »⁶⁹ a aujourd'hui du plomb dans l'aile.

Comment nos hommes politiques ont-ils pu à ce point l'oublier ? Comment ont-ils pu à ce point ignorer le fait que l'arbre de la Paix poussant à la frontière de nos deux pays fut arrosé par le sang de nos Anciens ?

Alors que nos sociétés se trouvent aujourd'hui devant le plus grand défi que l'Humanité ait connu avec le réchauffement climatique, la réponse à cette question doit se trouver non pas dans la réécriture de l'Histoire, mais dans la construction d'un futur commun, où la coopération doit surmonter l'exacerbation des égoïsmes nationaux.

C'est pourquoi nous, Français issus de cette génération « sacrifiée » et qui devront réussir là où nos parents ont échoué, lançons un appel en direction des jeunes Allemands qui pensent encore qu'un autre avenir est possible. Comme nos Anciens, joignons nos forces et retroussons nos manches afin que nos enfants ne connaissent pas la fin de toute humanité.

⁶⁹ Maurice Vaisse, « La réconciliation franco-allemande : le dialogue De Gaulle-Adenauer », *Politique étrangère*, n°4, 1993, pp. 963-972.

Bibliographie

Articles scientifiques, livres

- BOURGEOIS Isabelle, « Présidence allemande de l'UE : convaincre et rassembler », *Regards sur l'économie allemande*, N°80, 2007, 80, pp. 5-10.
- BOURGEOT Rémi, « Objectif Europe : le match Paris-Berlin des nouvelles stratégies pour prendre la main sur l'Union », *IRIS*, 28 août 2018.
- CRUCIANI Michel, « Évolution de la situation énergétique allemande », *IFRI*, mars 2012.
- GABEL Markus, « Régulation de l'énergie : l'exception allemande », *Regards sur l'économie allemande*, 76 | 2006, 13-20.
- KERSHAW Ian, « *L'Âge global: Europe, de 1950 à nos jours* », Edition Seuil, Janvier 2020 (p. 59 à 62).
- MAISONNEUVE Cécile, « L'Europe de l'énergie : un contrat à refonder d'urgence », *IFRI*, avril 2014.
- VAÏSSE Maurice, « La réconciliation franco-allemande : le dialogue De Gaulle-Adenauer », *Politique étrangère*, n°4, 1993, pp. 963-972.
- YDERSBOND Inga Margrete, « Multi-level lobbying in the EU: The case of the Renewables Directive and the German energy industry », *Fridtjof Nansen Institute*, October 2012.

Articles de presse

- CONZE Eckart, « Mit gebundenen Händen beäugt », *Frankfurter Allgemeine*, 24 avril 2017.
- CRAMPES Claude et LEAUTIER Thomas-Olivier, « Libéralisation des marchés européens de l'électricité: un verre à moitié plein », *La Tribune*, 26 avril 2016.
- DESAMA Claude, « Pourquoi cet ostracisme du nucléaire dans le green deal de l'Union européenne? », *L'Echo*, 18 novembre 2020.
- DUPIN Ludovic, « [DÉCRYPTAGE] Charbon en Allemagne et nucléaire en France : deux revers d'une même médaille », *novethic.fr*, 22 juin 2018.
- FINON Dominique, « La politique énergétique européenne conduit tout droit à la pénurie », *Transitions & Energies*, N°8, Printemps 2021.
- FINON Dominique & GAY Michel, « Le nucléaire français menacé par l'Europe », *Le Monde de l'Energie*, 18 avril 2020.
- FUHRER Armin, « Studie zeigt: Stasi versuchte, die Grünen zu unterwandern und zu lenken », *Focus*, 27 décembre 2016.
- HANSEN James, KERRY Emanuel, CALDEIRA Ken & WIGLEY Tom, « Nuclear power paves the only viable path forward on climate change », *The Guardian*, 3 décembre 2015.
- HOCKENOS Paul, « Milestones of the German Energiewende », *Clean Energy Wire*, June 22 juin 2015.
- HOCKENOS Paul, « The history of the Energiewende », *Clean Energy Wire*, 22 juin 2015.
- KNAEBEL R, « Les Grünen, entre coalitions et contradictions », *Politix*, 12 juin 2019.
- PARTENEN Rauli, « Is Germany blocking nuclear because of gas? », *Financial Times*, 4 décembre 2019.

- ROVAN Anne, « Parlement européen: sous pression, Viktor Orban quitte le groupe PPE », *Le Figaro*, 3 mars 2021.
- RUYSSSEN Arnaud, « Fact checking: quel bilan carbone pour l'énergie nucléaire ? », *RTBF*, 14 janvier 2020.
- SCHULZ Florence, « Kritik an EU-Kommission wegen Bericht über Atomenergie », *Euractiv*, 20 juin 2020.
- TACCOEN Lionel, « Lettre Géopolitique de l'Électricité », *Géopolitique de l'Electricité*, Lettre N° 108, 6 février 2021.
- VERNET Henri, « Ecologie : comment les Verts allemands réussissent là où EELV patine », *Le Parisien*, 18 avril 2021.
- WARD Andrew & KEOHANE David, « The French stress test for nuclear power », *Financial Times*, 17 mai 2018.
- WIEDER Thomas « En Allemagne, l'accident de Fukushima a accéléré la sortie du nucléaire civil », *Le Monde*, 11 mars 2021.
- CRAMPES Claude et LÉAUTIER Thomas-Olivier, « Libéralisation des marchés européens de l'électricité : un verre à moitié plein », *La Tribune*, 26 avril 2016.
- QUEVREUX Alain et RANDET Denis, « Horizon 2020 : une volonté européenne », *La jaune la rouge*, Avril 2014.
- « Allemagne : le volte-face des écologistes anti-nucléaires », *Economie Matin*, 22 septembre 2020.
- « Bade-Wurtemberg : vers une nouvelle coalition die Grünen-CDU », *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 1 avril 2021.
- « EDF a officiellement une dette de 42 milliards d'euros, en réalité bien plus », *Transitions & Energies*, 20 janvier 2021.

Rapports

- Aymeri de Montesquiou, « Rapport d'information fait au nom de la délégation pour l'Union européenne sur la politique européenne de l'énergie », *Sénat*, N° 259, Paris, 2005-2006.
- BOLL STIFTUNG Heinrich, « Annual Report 2019 », *boell.de*
- BOLL STIFTUNG Heinrich, « Jahresbericht 2015 », *boell.de*
- DENEUX Marcel, NEGRE Louis et SITTLER Esther, « Rapport d'information fait au nom de la Commission du développement durable, des infrastructures, de l'équipement et de l'aménagement du territoire sur le déplacement d'une délégation de la commission en Allemagne du 24 au 26 juillet 2013 sur la transition énergétique allemande « Energiewende » », N°249, *Sénat*, 18 décembre 2013.
- « Behind the curtains: when the gas and nuclear lobbies reshape the EU sustainable taxonomy », *Reclaim Finance*, 25 août 2020.
- « Germany 2020 - Energy Policy Review », *International Energy Agency*, février 2020
- « Rapport d'information », *Commission des affaires européennes sur la politique européenne en matière d'innovation de rupture*, Assemblée nationale, 4 octobre 2018.
- « Rapport sur l'atteinte du plafond ARENH pour les années 2019 et 2020 », *Commission de Régulation de l'Énergie*, 22 juillet 2020.
- « Tainted Love : Corporate lobbying and the upcoming German EU Presidency », *Corporate Europe Observatory*, juin 2020.

- « Who is Who of the Energiewende in Germany », *Foreign Office of the Federal Republic of Germany*, août 2015.

Conférences, entretiens et discours

- DESBAZEILLE Yves, directeur général de Foratom, entretien, « Pourquoi l'énergie nucléaire doit-elle être incluse dans la Taxonomie européenne? », *SFEN*, 23 mars 2021.
- GIEGOLD Sven, « Entretiens 2019 de l'AMF : Discours d'introduction », *Autorité des Marchés Financiers*, décembre 2019.
- LE MAIRE Bruno, « Discours », *ministère de l'Économie et des Finances*, Mardi 15 octobre 2019.
- SCHELLENBERGER Michael, « Why I changed my mind about nuclear power », *TEDx*, Berlin, 11 novembre 2017.
- WALTER Franz, « Gelb oder Grün? » *Bielefeld 2010*, S. 95.
- « Baromètre éolien 2015 », *EurObserv'ER*, février 2016.
- « Conférence de reconstitution des ressources du Fonds vert pour le climat », DG Trésor, *Ministère de l'Économie et des Finances*, 22 octobre 2019.
- « Interview de Joschka Fischer », *Der Spiegel*, 2008. *N.B: Entre 1998 et 2005, J. Fischer a occupé le poste de Vice-Chancelier et ministre des Affaires étrangères allemand.*

Communications officielles

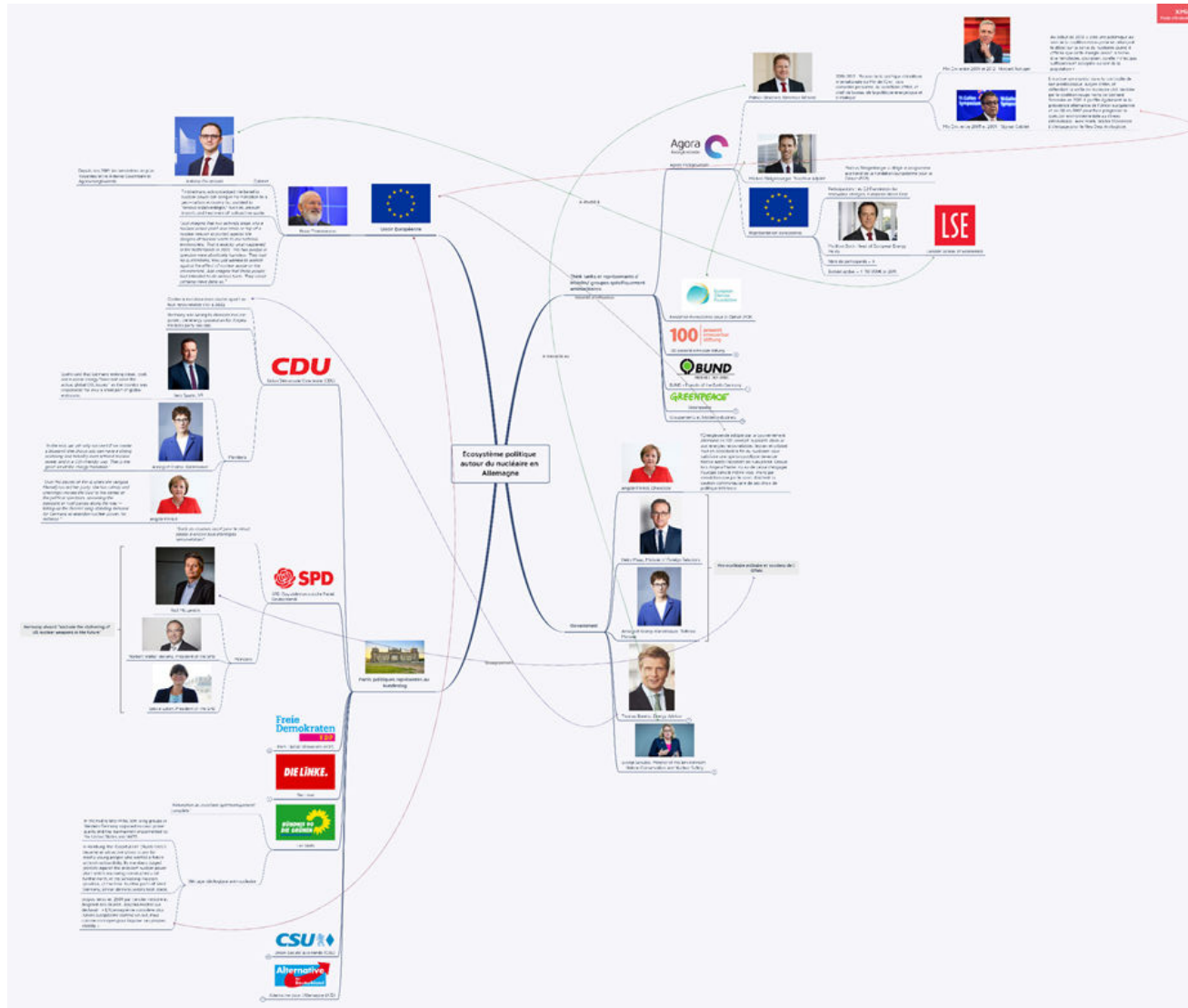
- BABIS Andrej, « Joint letter by seven state leaders to EU Commission on the role of nuclear power in EU climate and energy policy », 24 mars 2021.
- CIUCCI Matteo, « Fiches thématiques sur l'Union européenne, Marché intérieur de l'énergie », *Parlement européen*, novembre 2020.
- « Avis relatif au projet de loi portant nouvelle organisation du marché de l'électricité », Avis N°10-A-08, *Autorité de la Concurrence*, 17 mai 2010.
- « Descriptif du programme Horizon 2020 », *Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation*.
- « Report of the Federal Government on Energy Research 2017 », *Ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie*, Research Funding for the Energy Transition, Mars 2017.
- Service économique, « note sur la réforme 2021 de la loi sur les énergies renouvelables (EEG) », *Ambassade de France à Berlin*, 7 janvier 2021.
- « Sustainable Finance and EU Taxonomy: Commission takes further steps to channel money towards sustainable activities », Press Release, *European Commission*, 21 avril 2021.
- « Technical assessment of nuclear energy with respect to the 'do no significant harm' criteria of Regulation (EU 2020/852 ('Taxonomy Regulation')) », *European Commission Joint Research Centre*, Petten, 2021, JRC124193.
- « Un réseau électrique pour la transition énergétique », *Ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie*.

Sites internet

- « Agora Energiewende », www.ec.europa.eu
- « Allemagne », www.ec.europa.eu
- « Antoine Colombani », www.linkedin.com
- « Énergie », www.eur-lex.europa.eu
- « Frans Timmermans », www.ec.europa.eu
- « L'équipe », www.agora-energiewende.de
- « Loi sur les énergies renouvelables », *Site officiel du Ministère de l'énergie allemand*
- « Matthias Buck », www.linkedin.com
- « Membres », www.igbce.de
- « Rapport annuel 2014 », www.rheinenergie.com
- « Svenja Schulze », www.bundesregierung.de
- « Votre fournisseur de services énergétiques et fournisseur d'eau pour Cologne et la région », www.rheinenergie.com

Annexes

ANNEXE 1: Ecosystème politique autour du nucléaire en Allemagne (production de l'EGE)



ANNEXE 2 : Tableau de comparaison des aides reçus par l'Allemagne et la France, dont le programme Horizon 2020, entre 2014 et 2019⁷⁰ :

Année	Total des aides allouées à l'Allemagne	Aides allouées à l'Allemagne dans le cadre d'Horizon 2020	Total des aides allouées à la France	Aides allouées à la France dans le cadre d'Horizon 2020	Différence totale des aides
2019	7 301 637 472 €	5 201 601 526 €	6 885 159 838 €	4 247 405 185 €	+ 416 477 634 € millions pour l'Allemagne
2018	6 646 940 850 €	4 888 811 081 €	6 054 599 335 €	3 989 692 230 €	+ 592 341 515 € millions pour l'Allemagne
2017	6 354 705 323 €	4 330 036 559 €	5 311 611 277 €	3 280 859 620 €	+ 1 043 094 046 € milliard pour l'Allemagne
2016	5 847 169 366 €	4 444 869 440 €	5 103 099 096 €	3 536 248 595 €	+ 744 070 270 € millions pour l'Allemagne
2015	7 095 332 916 €	5 260 850 689 €	5 727 293 506 €	4 068 175 448 €	+ 1 368 039 410 € milliard pour l'Allemagne
2014	3 415 121 415 €	2 399 275 698 €	3 103 884 365 €	1 819 160 912 €	+ 311 237 050 € millions pour l'Allemagne
Total	36 660 907 342 €	26 525 444 993 €	32 185 647 417 €	20 941 541 990 €	+ 4 475 259 925 € milliards pour l'Allemagne

⁷⁰ Commission européenne, Système de transparence financière, https://ec.europa.eu/budget/fts/index_fr.htm

ANNEXE 3 : Les subventions européennes de 2019 pour les principales entreprises du secteur de l'énergie ayant leur siège en Allemagne ⁷¹

Entreprises allemandes de l'énergie ayant son siège en Allemagne	Montant total pour les bénéficiaires des subventions européennes en 2019	Programme
SIEMENS	291 979 869 €	Horizon 2020 (246 090 572 €) Transports (3 312 583 €) Dépenses administratives de la Commission (42 576 714 €)
E.ON	93 961 805 €	Horizon 2020 (33 083 220 €) Énergie (46 836 160 €) Transports (1 654 402 €) Contribution to the Connecting Europe Facility - CEF (6 665 568 €) Environnement et action pour le climat – LIFE (5 722 454 €)
Bosch	91 394 623 €	Horizon 2020
Stadtwerk	44 699 911 €	Horizon 2020
Vaillant	29 999 513 €	Horizon 2020
Schott AG	7 875 406 €	Horizon 2020
RWE	6 207 317 €	Horizon 2020 (4 991 324 €) OTH - Autres actions et programmes (215 994 €)
Singulus Technologies	4 041 157 €	Horizon 2020
Allgemeine	2 999 179 €	Horizon 2020

⁷¹ Ibid.

ANNEXE 4 : Banque européenne d'investissement, focus sur les prêts accordés à la France et à l'Allemagne dans les domaines de l'Énergie et de l'industrie⁷² :

Septembre 2019 - Avril 2021	Allemagne	France
Industrie	18 134 197 221 €	8 585 376 686 €
Énergie	4 885 985 320 €	9 611 342 440 €
Total	23 020 182 541 €	18 196 719 126 €

⁷² Banque européenne d'investissement, projets financés